Image not found or type unknown

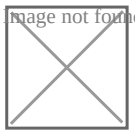

Chauffe eau défectueux et factures élevées à qui la faute ?

Par **Raph39**, le **27/04/2012** à **00:10**

Nous sommes étudiants français, locataires au canada, sous bail, et dès notre première facture hydroquébec(edf) nous avons vu un montant trop élevé comparé à la facture de nos amis possédant le même appartement à l'étage (du même propriétaire), après quelques recherches il s'est avéré que le soucis venait du chauffe eau qui tournait en permanence d'où la facture exorbitante que nous avons tout de même payée. Le propriétaire est venu réparer le soucis (électrique apparemment) et là, nouvelle et dernière facture, plus de 100$ de différence encore avec l'appartement du haut, sachant que le chauffe eau à été réparé 3semaines-1mois après le début de la nouvelle période de facturation.
Cette fois, nous nous demandons s'il est juste que nous devions payer les dysfonctionnements d'un chauffe eau sur lequel nous n'avons aucun contrôle ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés